

MAIRIE DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

LISTE DES DELIBERATIONS

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2023 A 20 HEURES 30

Date de la convocation : 7 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membre excusé : 0

Nombre de membre absent : 0

L'an deux mille vingt-trois, le quinze décembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - JURINE T. - COUTURIER A. – DE OLIVEIRA F. - DUINAT J. - PALLUAT DE BESSET D. - REBOUX A. - RICO S. - THIVOLET D. - VERCHERAND P. - VIAL F. - Mesdames MOREL P. - TRICAUD M. - BARROUX V.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : 0

ABSENT : 0

Conformément à l'article L2121-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Paulette MOREL est désignée secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS

DEL2023-12-34 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SOLUTION DETOXIO - SERENICITY

DEL2023-12-35 : AVENANT N°2 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE AUPRES DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION POUR L'ENTRETIEN DE VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

DEL2023-12-36 : ACCORD POUR NE PAS REVENDIQUER LA RESTITUTION DE LA PARTIE DE L'EMPRISE ACTUELLE DE L'UNITE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES « LA GRILLE » QUI NE SERA PLUS UTILE A L'ASSAINISSEMENT, CELLE-CI DEVANT ETRE ECHANGEE AVEC UN AUTRE BIEN LIE A L'ASSAINISSEMENT

DEL2023-12-37 : CHANGEMENT DES MENUISERIES DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE DEPARTEMENTALE 2023